
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. *Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA) et vérification du quorum*

- Début de l'AGA à 10 h 3 par un mot de bienvenue de M. Pierre Lachance
- Quelques précisions :
 - o Informations sur le déroulement de la rencontre : AGA et dîner
- Mot de bienvenue de Mme Carrier et minute de silence en mémoire de nos disparus
- Vérification du quorum : OK, nous sommes 47 personnes à l'AGA
- Selon les statuts et règlements de la Fondation HTAPQ :
 - o Dolorès Carrier, présidente de la Fondation agira à titre de présidente de l'AGA
 - o Renée Levaque, secrétaire de la Fondation agira à titre de secrétaire de l'AGA

2. *Lecture de l'ordre du jour*

- Renée Levaque lit le projet d'ordre du jour
- Ajout à l'ordre du jour :
 - o Point 10.1 : Congrès
 - o Point 10.2. Vente de livres
- Réjean Dupont propose et Linda Gosselin seconde l'adoption de l'ordre du jour modifié
- **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

3. *Lecture du procès-verbal de la 10^e AGA tenue à Drummundville, le 6 mai 2018*

- Renée Levaque lit le procès-verbal
- Martine Ruel propose et Louise Bouchard seconde l'adoption du PV tel que lu
- **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

4. *Rapport de la présidence*

Dolorès Carrier présente son rapport de la présidence :

- Depuis 2007, la Fondation évolue
- Présentation des officiers
- Remerciements aux bénévoles par le biais des tâches : communications par la poste, reçus pour dons de charité, cartes d'anniversaire, envois postaux, dépôts à la caisse, comité de sélection, intégration des documents sur le Web, organisation d'activités de financement, toutes autres tâches.
- Année 2018 : CA s'est réuni 6 fois. Année de transition :

- Transfert de la trésorerie (réorganisation, mise à jour du système comptable)
- Transition du secrétariat (secrétariat et archives)
- Changement de fournisseur d'hébergement du site Web
- Politique de consentement pour photos/vidéos
- Politique pour l'organisation d'événements
- Politique pour les groupes de soutien
- Organisation des brunchs-conférence (Québec, Montréal, Trois-Rivières)
- Vente de fromage : 1 580 à la Fête des mères, 3 400 boîtes à Noël
- Vente de livres : plus de 7 000 \$ de profit
- Planification stratégique : Portrait de notre organisation et plan d'action pour les trois (3) prochaines années
 - 47 % des personnes sondées ont répondu au questionnaire
- Année 2019
 - Révision du formulaire de demande d'aide financière
 - Nouvelle responsable : Mme Andrée Trépanier, inf.
 - Finir le plan d'action
 - Refaire le site Web
 - Poursuite des brunchs-conférence (Laprairie, Sherbrooke 26 mai, Québec 9 juin)
 - Organisation Congrès francophone sur l'hypertension pulmonaire du 18 - 20 octobre 2019 à Longueuil
 - Appel aux bénévoles
 - « Chaque jour faites quelque chose de gratuit pour quelqu'un » (A. Schweitzer)
- Aucune question de la part des membres

5. Rapport de la trésorerie (états financiers)

- Le trésorier Pierre Gagnon présente ses états financiers
- Excellente santé financière
- Total des actifs : 123 229 \$
- Explication de l'ajout des notes aux états financiers
- Frais généraux plus élevés en raison de la planification stratégique (subvention du Centre local d'emploi)
- Aucune question de la part des membres
- Denis Cormier propose et Richard Gosselin seconde l'adoption des états financiers
- **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

6. **Modification aux statuts et règlements (article 4.3) et nomination des signataires**

- Pierre Lachance explique les tenants et aboutissants du changement proposé aux statuts et règlements :

2.09 POSTE VACANT

Les administrateurs sont généralement élus dans le cadre d'un processus électoral tenu lors d'une assemblée générale des membres.

Le conseil d'administration peut désigner des administrateurs supplémentaires par cooptation. Les personnes choisies entrent au CA lors de la première réunion suivant celle où leur nomination a été approuvée par les administrateurs. Ces personnes siègent de plein droit au CA pour un mandat qui expire à la prochaine assemblée annuelle des membres.

Note au lecteur

~~— La cooptation est un mode de nomination d'un administrateur qui autorise le recrutement d'administrateur entre deux assemblées générales des membres. Ce mécanisme permet le recrutement d'un administrateur qui a le profil désiré, qui peut entrer en fonction dès sa sélection et dans l'espoir que l'assemblée lui fasse confiance et l'élise.~~

- Commentaires :
 - o Denis Cormier trouve que c'est un bon changement qui permet de recruter des personnes entre deux AGA
 - o Cela ne change pas la fourchette du nombre d'administrateurs (entre 7 et 11)
- Denis Bourassa propose et Francine Fortier seconde la modification de l'article 2.09
- **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

4.02 VÉRIFICATION

Les états financiers annuels de la Fondation doivent être présentés aux membres lors de l'assemblée annuelle. Un expert-comptable peut être mandaté pour effectuer une mission d'examen ou une vérification.

En fonction du statut de la Fondation et du niveau de ses revenus annuels, les exigences légales actuelles sont : mission d'examen par défaut. Toutefois, les membres peuvent adopter une résolution ordinaire pour exiger plutôt un autre niveau de vérification ou pour procéder à aucun examen. Dans ce dernier cas, le trésorier de la Fondation doit signer les états financiers.

Le niveau de vérification et la nomination de l'expert-comptable, s'il y a lieu, seront proposés par le conseil d'administration et entérinés par l'assemblée générale.

- Claire Ruel propose et Rémi Garneau seconde la modification de l'article 4.02
- **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

4.03 REPRÉSENTANTS AUTORISÉS

Les transactions (chèque, effet, ordre de paiement, virement, transfert, autres) aux comptes ouverts au nom de la Fondation doivent être signées conjointement par deux personnes autorisées et nommées par résolution du conseil d'administration.

Ces personnes ont également le pouvoir de signer conjointement tout document nécessaire dans le cours normal des affaires de la Fondation.

Les officiers occupant les postes de président et de trésorier de la Fondation doivent être des représentants autorisés.

- Tout changement dans la nomination des représentants autorisés doit être effectué par résolution du conseil d'administration
- Hugues Boulanger propose et Nicole Jacob seconde la modification de l'article 4.03

- **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7. *Élections des administrateurs :*

- Notes explicatives :
 - o Pierre Lachance explique la mécanique des élections des membres du CA : les membres élisent les administrateurs. Par la suite, ce sont les administrateurs qui élisent les officiers (président, vice-président et trésorier) pour assurer la continuité des activités entre deux AGA ;
- Nominations d'un président(e) et d'un secrétaire d'élections
 - o Présidente d'élections : Dolorès Carrier
 - o Secrétaire : Mme Renée Levaque étant en élection, il est requis d'avoir une autre personne. Alain Chabot agira comme secrétaire d'élections.

Postes en élection :

a. Secrétaire

- Poste actuellement occupé par Mme Renée Levaque qui a signifié son intention de solliciter un nouveau mandat.
- La candidature de Renée Levaque est proposée par Martine Ruel et secondée par Josée Mailhot

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b. Administrateur/trice (Représentant(e) des personnes atteintes)

- Poste actuellement occupé par Mme Judith Moatti qui a signifié son intention de solliciter un nouveau mandat
- La candidature de Judith Moatti est proposée par Josée Morneau et secondée par Yvon Lemay.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

c. Administrateur/trice (1^{er} poste)

- Poste actuellement occupé par M. Jean-Pierre Vigneault qui a signifié son intention de solliciter un nouveau mandat
- La candidature de M. Vigneault est proposée par Denis Cormier et secondée par Jules Malenfant

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

d. Administrateur/trice (2^e poste)

- Poste actuellement occupé par Mme Andréanne Mailloux qui a signifié son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat
- La candidature de Mme Stéphanie Théoret est proposée par Line Ducharme et secondée par Micheline Richard

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

e. Autres infos

- Suite à ces nominations, Il n'y a pas d'autre poste d'administrateur ouvert et le conseil d'administration de la Fondation HTAPQ comptera 8 membres, soit à l'intérieur de la fourchette de 7 à 11 administrateurs prévue dans les statuts et règlements
- Nous sommes à la recherche de candidats(es) pour agir sur le CA de la Fondation HTAPQ en fonction de leur expertise, compétences et en complémentarité avec celles des membres actuels du CA

8. Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice

Pierre Lachance présente une proposition du CA :

Considérant :

- Le niveau de revenus de la Fondation en 2018 ;
- Les exigences légales qui en découlent ;
- Le fait que le trésorier de la Fondation est CPA, CA ;
- Les besoins actuels ;

le conseil d'administration recommande de ne pas procéder à une mission d'examen ou une vérification des livres comptables et des états financiers pour l'année 2018.

- Proposé par Réjean Dupont et secondé par Josée Bilodeau
- **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

9. Planification stratégique

- Présentation de la planification stratégique par Dolorès Carrier
- Dolorès spécifie qu'il nous reste à déterminer l'échéancier des activités pour les trois (3) prochaines années.
- Commentaires :

- Josée Morneau relate une conversation avec le Dr Provencher qui propose que les malades se regroupent avec des représentants de la Fondation pour faire pression auprès de la direction l'IUCPQ pour améliorer le soutien aux patients ;
- Line Ducharme souhaiterait que la visibilité de la Fondation à la clinique soit améliorée ;
- Denis Cormier n'a rien contre donner de petits contrats rémunérés, mais ne souhaite pas avoir des employés rémunérés ;
- Félicitations de Denis Cormier.

10. Questions diverses

- **Le/la bénévole de l'année**
 - Dolorès lit un texte à l'intention du bénévole de l'année
 - Accordé à M. Richard Gosselin
 - Une carte cadeau et le trophée du bénévole de l'année lui sont remis
 - Touché, ce dernier remercie la Fondation
- **Départ du président Hugues Boulanger**
 - Dolorès Carrier procède à l'éloge à notre président sortant
 - Une carte cadeau lui est remise
 - Ce dernier remercie l'assemblée
- **Congrès**
 - En cours de préparation ; nous sommes à la recherche de nos conférenciers pour ensuite finaliser le programme
 - Notre échéance est le 30 juin
 - On demande d'attendre d'avoir les communications pour s'inscrire
- **Vente de livres**
 - Semaine prochaine : 10-11 mai 2019
 - Appel aux bénévoles

11. Clôture de l'assemblée générale annuelle

- La levée de l'AGA est proposée par Denis Cormier et secondée par Michel Anctil à 11 h 51
- **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**